

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 492

Artikel: Association suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262569>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

currente de l'homme, son travail se payant souvent moins cher.

Le droit n'a pas de sexe; il n'a qu'un devoir: être juste!

II. Comment éveiller l'intérêt et obtenir le concours actif des organisations de jeunesse? et à quelles organisations faut-il s'adresser pour cela?

Réponse A. Il est parfaitement inutile de s'adresser aux jeunes filles qui ne s'intéressent qu'au sport. L'idée du suffrage présuppose une certaine mobilité d'esprit et un peu d'expérience de la vie. Il faut s'adresser à des groupements tels que *Iduna* (Jeunesse abstinentes), *Invo* (Organisation de lutte pour la liberté du commerce), aux groupements d'« anciens catéchumènes », et à des périodiques tels que *Nie wieder Krieg*.

Réponse B. Il faut s'adresser à des groupe-

ments où jeunes gens et jeunes filles sont actifs (Scouts, Eclaireuses, groupements abstinentes, jeunes commerçants, etc.). A l'occasion d'excursions ou de soirées familiales, on apprend à se connaître entre collaborateurs des deux sexes. Les garçons ont alors l'occasion de voir l'intérêt qu'apportent les jeunes filles à la chose publique. Les jeunes filles, de leur côté, profitent de la discussion, et leur compréhension des problèmes économiques et politiques se développe.

Réponse C. Dresser une liste d'organisations de jeunes du canton (il s'agit ici de Bâle).

Réponse D. Il est désirable de s'adresser aux organisations à but moral, tendant à éduquer la jeunesse pour la vie. Ne pas oublier la jeunesse « supérieure » (intellectuelle probablement? *Réd.*), c'est-à-dire les associations de gymnasiens où l'on parle avec emphase d'un tas de choses.



La Conférence de Zurich de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes

(27 et 28 février 1937)

Ainsi que nous le disions plus loin, Miss Heneker, chargée spécialement d'organiser la Conférence d'études féministes et pacifistes de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, est arrivée en Suisse les premiers jours de janvier, et s'est installée à Zurich. Le programme provisoire de cette Conférence que nous avons publié dans notre dernier numéro a été longuement discuté avec elle par le Comité Central de l'Association suisse, auquel s'était jointe M^{lle} Stockmeyer, comme représentante des deux Sociétés suffragistes de Zurich; nos nombre de décisions intéressantes ont été prises, et des démarches envisagées auprès de plusieurs orateurs et oratrices, tant pour les meetings publics du vendredi et du samedi soir, que pour les déjeuners officiels du samedi et du dimanche à midi, ou les séances de discussions de la Conférence elle-même.

Nous pouvons déjà annoncer que les concours suivants sont acquis aux unes et aux autres de ces manifestations: M^{me} Brunschwiler, sous-secrétaire d'Etat à l'Education nationale (France); M^{me} Maria Verone (France) avocate, présidente de la Ligue pour le Droit des Femmes; M. Maurette, l'admirable économiste féministe, directeur adjoint du B. I. T.; M^{me} Ciselet (Belgique), avocate, présidente du Groupe « Egalité »; M^{me} Szelagowska (Pologne), membre du Comité de l'Alliance et l'un des chefs féministes les plus connus dans son pays; M^{lle} Atanaskovitch (Yougoslavie), également membre du Comité de l'Alliance, chef de section au Ministère de protection de l'enfance; M^{lle} Marcelle Renson (Belgique) avocate, membre du Comité de l'Alliance, déléguée à la Conférence internationale de la Haye, sur la nationalité de la femme; Mrs. Quincy Wright (Etats-Unis), membre du Comité directeur de la puissante Ligue américaine des Femmes électorales; Mrs. Potter (Etats-Unis), représentante

de cette Ligue à Genève; probablement M^{me} Plaminkova, sénateur (Tchécoslovaquie), vice-présidente de l'Alliance, Bakker van Bosse (Hollande), vice-présidente de la Commission de la paix de l'Alliance et de l'Union internationale pour la S. d. N., Iwanowa, l'active présidente de l'Union des Femmes bulgares; et, cela va de soi, Mrs. Corbett Ashby, notre présidente internationale; M^{lle} Rosa Manus (Hollande), notre première vice-présidente; M^{lle} Marie Ginsberg, bibliothécaire à la S. d. N. et membre du Comité de l'Alliance; M^{me} Adèle Schreiber, etc., etc.

Il y a là déjà, on le voit, toute une série de personnalités internationales, qu'il sera intéressant pour nos suffragistes suisses de rencontrer et de connaître: aussi comptons-nous sur une forte participation de ces dernières de toutes les régions de notre pays. Le fait que la Conférence a été fixée à un samedi et à un dimanche (les autres séances annoncées sont réservées, soit aux Présidentes nationales et cantonales, soit au Comité Exécutif de l'Alliance) permet d'utiliser les précieux billets de fin de semaine à prix fortement réduits, et des dispositions seront prises à Zurich pour indiquer des logements dans des hôtels et pensions à bon marché, et même pour celles qui le désireront, des logements gratuits chez d'aimables suffragistes zurichaises. Nous ferons connaître en temps utile tous ces renseignements pratiques à nos lectrices.

Ajoutons que la Conférence se tiendra probablement ainsi que toutes les séances de Comités à l'Hôtel Eden, au bord du lac, que le meeting de jeunesse du vendredi soir aura lieu à l'Aula de la grande Ecole secondaire de jeunes filles, et celui du samedi soir à la salle du « Schwurgericht » bien connue de tous ceux qui ont, de près ou de loin, participé à la vie féminine zurichoise.

Au prochain numéro d'autres détails.

Elle m'assure:

— C'est ce qu'il y a de plus simple. Ainsi, mon intoxication ne prospère pas. Vous dire que c'est drôle? Je n'ai pas jusque-là. Il y a des jours où je vendrais mon âme pour n'avoir pas, en plus du bureau, les légumes à éplucher, cette purée à écraser, cette vaisselle à faire. Mais je sais que le moindre écart, c'est-à-dire une incursion dans un restaurant, me coûte doublement cher: argent et santé. Alors, voilà, je n'ai pas le choix...

... Près de la gare Montparnasse, un jour, vers l'heure du déjeuner, j'ai croisé une femme qui sortait de son travail. Plus toute jeune, pas âgée non plus, soigneusement mise, un peu humble, de celles dont on dit qu'elles sont effacées.

Où allait-elle déjeuner, celle-là? Je l'ai suivie.

Non loin il y avait quelque *Uniprix*, dont les haut-parleurs rugissaient jusque sur la chaussée. A la porte, on vendait des chaussettes et des cafetières en terre, au rabais. La femme a monté l'escalier. Au terme de celui-ci, sur un palier battu de portes sans fin poussées et repoussées, tout un étalage de pâtisseries, à point nommé pour absorber toutes les poussières: sur les brioches, cela ne marque pas. Des pyramides de pains de Gènes, des tartes, tout cela très bon marché: 1 fr. 80 les tartes et 1 fr. 50 les grosses brioches, ce qui ailleurs se paie 5 à 6 francs.

La femme s'arrêta un instant. Un instant sans doute balança: non, tout de même, il valait mieux manger chaud.

Au fond, au-delà des chemises en tarare et des broches en similis, il y avait un long comptoir, et, devant le comptoir où l'on voyait donner vos

plats, des tables bien plus hautes que la normale. C'est qu'on y mange debout. Pas de sièges. La femme que je suivais s'installa, si l'on peut dire, devant un de ces hauts guéridons, son parapluie et son sac au bras.

Au-dessus de nos têtes, je consultai le menu du jour. Il y avait, pour trois francs, du jambon aux pommes à l'huile. C'est une chose neutre, dont on ne peut redouter de grands dégâts.

J'allai chercher ma portion, et ma voisine choisit pour 3 fr. 50, pain compris, le plat du jour, quelque navarin. Il faut manger sans serviette, et vite comme d'autres prennent un cocktail, car la station debout est rapidement fatigante. Ma voisine gardait la tête baissée, comme honteuse. C'était très tôt encore, à peine midi, et il n'y avait pas foule. Seul, à côté de nous, un vieil homme déjeunait au plus juste prix. Je ne pense pas que l'on doive souvent se faire servir un hors-d'œuvre, même à 0 fr. 75, ou un verre de « bordeaux », au même tarif, et un légume supplémentaire à 1 fr. 25, et même un fromage ou un dessert. Car, n'est-ce pas, on arrive très vite à boucler ses six francs, et à ce taux-là, tout de même, on peut avoir droit, ailleurs, à un siège...

Je n'ai pas osé parler à ces deux-là... Je suis partie avant eux. L'huile de la salade de pommes de terre n'était pas du meilleur choix, et le jambon était mince, et sec. Mais ceci n'était rien. Manger debout: cette chose si bien portée dans un salon comme cela peut être une chose méchante, douloureuse: cette femme lasse et seule, la tête baissée, droite devant sa table, et qui ne mange que parce qu'il faut se nourrir, elle n'est pas encore sortie de mes yeux.

E. pense qu'il faut s'adresser aux éclaireurs. D'autre part, il existe des sociétés d'éducation physique qui intercalent de temps à autre une soirée de « culture générale » dans leur programme. C'est l'école qui est coupable du manque d'intérêt pour les problèmes actuels. La logique formaliste a voilé aux jeunes la vision de la vie réelle et pratique. De plus, nous gardons de la méfiance envers toute pensée formelle, telle qu'elle a été exigée de nous à l'école. Il faut éveiller le besoin de culture véritable, et s'adresser pour cela à toutes les organisations de jeunesse.

(A suivre.)

(Classé et traduit par A. DE M.)

Le Conseil Fédéral décerne un prix à une femme

En 1889, un de nos concitoyens genevois, M. A. Binet, avait fondé un prix devant être décerné tous les cinq ans aux personnes qui auraient le plus contribué par leur activité parmi leurs concitoyens à développer le sentiment de la concorde, de la solidarité, du patriotisme et du dévouement au bien public. Ce prix, qui n'avait plus été décerné durant quelques années, vient de l'être à nouveau, et l'on aura relevé dans la liste des noms de ceux que le Conseil Fédéral a honorés de son choix, celui de M^{me} Elise Zublin-Spiller (Zurich).

Si M^{me} Zublin est bien connue dans les milieux féminins pour son activité sociale et philanthropique passée et présente (restaurants sans alcool, Conseil d'administration du Fonds de la Saffa, Comité du *Frauenblatt*, notre confrère de Suisse allemande, etc., etc.), elle l'est davantage encore par son œuvre *Le bien du soldat*, à laquelle elle s'est entièrement consacrée durant la grande mobilisation de 1914-1918, visitant les cantonnements à la frontière, cherchant à égarer et à adoucir la vie de nos soldats, s'intéressant à leurs familles dont elle s'occupait avec dévouement, si bien que le surnom affectueux et bien mérité de *Mère du soldat* lui est resté depuis lors.

Toutes nos félicitations vont à son adresse pour cette manifestation de reconnaissance que notre gouvernement lui devait certes bien, félicitations auxquelles nous savons que nos lecteurs seront heureux de se joindre par l'intermédiaire de ce journal.



Association Suisse
pour le
Suffrage Féminin

Séance du Comité Central.

Si la partie essentielle de la première séance de l'année du Comité Central a surtout été consacrée à un entretien avec Miss Heneker, organisatrice de cette prochaine Conférence féministe internationale de Zurich, sur laquelle on a déjà trouvé plus haut d'autres détails, il est cependant resté du temps aux membres de ce Comité pour discuter et examiner d'autres questions, de portée uniquement nationale ou d'ordre essentiellement intérieur. Le budget de notre Association, par exemple, et l'on peut bien penser que, grâce à la présence de la rédactrice de notre *Mouvement* et de la présidente du Comité du *Frauenblatt*, l'on n'a pas manqué de s'entretenir de la situation finan-

cière de la presse féministe suisse, et de l'appui que peut lui apporter l'Association, appui qui se manifeste en tout cas par le paiement d'un certain nombre d'abonnements de propagande. La situation de certaines Sections éprouvées par le vent de réaction tant que par la crise économique; l'organisation du Cours de Vacances de 1937, qui se fera probablement en commun avec l'Association suisse des Institutrices, l'expérience de la collaboration avec une autre association féminine faite à Hilterfingen en 1936 ayant été excellente, ont fait également l'objet de discussions. L'Assemblée générale annuelle de l'A.S.S.F. de 1937 aura lieu à Saint-Gall, probablement à fin mai.

La politique fédérale actuelle a donné lieu aussi à d'intéressants échanges de vues, notamment sur le projet d'arrêté fédéral sur la sûreté et l'ordre publics. Mrs. Leuch, présidente, a rendu compte des démarches faites auprès des diverses autorités fédérales, tant par l'Association pour le Suffrage seule qu'en collaboration avec d'autres Sociétés, en matière de protection du travail à domicile, de la situation des femmes dans les caisses d'assurance-maladie, de la présence de femmes dans des Commissions fédérales, etc. L'A. S. S. F. participera aussi comme telle à l'Exposition nationale de Zurich en 1939.

Une soirée avec les suffragistes de Baden.

Une fois de plus, l'expérience faite par le Comité Central de tenir ses sessions, tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre des villes dont les Sections suffragistes luttent péniblement contre des difficultés extérieures, s'est révélée satisfaisante. Cette fois-ci, c'est Baden qui avait été choisi, la Section locale ayant, depuis le décès de sa regrettable présidente M^{me} Kübler, si grand peine à maintenir une activité effective que l'idée d'une dissolution avait même été envisagée.

Cette formule par trop défaitiste n'a heureusement pas été adoptée par l'Assemblée générale convoquée pour le soir de ce même 9 janvier, dans l'appartement duquel le Comité Central avait siégé à Baden. Un excellent exposé de M^{me} Leuch sur l'activité de l'Association suisse, et d'intéressantes considérations de M^{me} Studer (Winterthur) sur la psychologie féminine et masculine comparée, ont sans doute engagé les membres à rester constitués autour d'un petit Comité peu nombreux, qui assurera la liaison avec le Comité Central, celui-ci prenant à charge de fournir des conférences et des sujets de conférences à la Section. La proximité de Zurich, en outre, permettra aux membres de celle-ci de suivre de près les séances organisées à la fin de février par l'Alliance Internationale, et de renforcer ainsi leurs convictions suffragistes en prenant directement contact avec des femmes qui votent réellement, et cela dans d'autres pays que l'Allemagne. Car l'exemple désastreux du H^{me} Reich contribue certainement pour beaucoup au découragement de bien des suffragistes parmi nos Confrères, qui oublient trop facilement tous les pays où le vote des femmes une fois réalisé n'a pas été englouti dans la réaction, mais a contribué au contraire à maintes réformes sociales.

C'est ce à quoi M^{lle} Gourd a fait allusion, en évoquant dans une causerie sans prétention qui a terminé la séance publique quelques silhouettes des femmes électorales dans des pays d'Orient notamment, et en montrant comment Hindoues et Musulmanes ont pu, au moyen du droit de vote, arriver à une égalité de droits et à des possibilités d'action qui nous sont encore refusées à nous, femmes suisses. E. G.

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — Le sentiment d'infériorité chez la femme peut-il être une cause de névrose? C'est à cette question que, lors de la réunion mensuelle de janvier de l'Association, M^{lle} le Dr. Meier (Lausanne) a répondu par un exposé riche en observations justes et en aperçus suggestifs. Elève du célèbre docteur viennois Adler, actuellement à New-York, M^{lle} Meier a montré comment le sentiment d'infériorité, résidu d'une longue tradition, et souvent, malheureusement, entretenu par l'éducation, peut conduire, en provoquant un autre sentiment, qu'elle appelle « de compensation » ou même de « sur-compensation », à des cas très graves au point de vue psychique et

voir sauter des dauphins ou briller des écailles.

En fait, je me disais: « Tant de fait, tant à faire. Pourvu que ça dure ». Je n'avais pas eu le moindre décalage sur l'horaire prévu.

Dans le Pot-au-Noir, tout de même, je fus assez fortement secouée. Sous moi des eaux plus sombres, sur moi un ciel plus menaçant et la danse! Mais le moteur ronronnait comme un chat... sagement.

Au bout des 12 heures que je m'étais fixées, j'apercevais Natal, la terre, la fin de mes peines, le bout de mes nerfs. J'avais battu le record. Les fatigues ne comptaient plus. J'étais ravie, ravie, ravie.

Les camarades de là-bas m'ont réservé un accueil chaleureux. Il me semblait que j'arrivais d'une promenade. Dakar-Natal. Cela me paraissait aussi près que deux sous-préfectures.

En fait, tout est affaire de volonté: j'ai voulu!

Le féminisme, fontaine de Jouvence

M. Louis Darmont a, dans la Solidarité, traité de notre amie M^{me} Brunschwig un portrait très sympathique, duquel nous détachons ce paragraphe si vrai pour tant de féministes:

Notre Sous-Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale est de ces femmes qui ne vieillissent pas, parce qu'elles... n'ont pas le temps de vieillir. Et si elles restent toujours jeunes, ce n'est pas aux produits de beauté qu'elles le doivent, ni même aux soins qu'elles pourraient prendre de leur petite santé si... elles en avaient le loisir; non, elles ne le doivent qu'à la vie active, laborieuse, à l'ardeur même du dévouement qu'elles apportent à tout ce qu'elles font pour le bien de leurs semblables.

L'année 1936 et le féminisme

(Sous toute réserve d'omissions ou d'erreurs.)

I. A L'ÉTRANGER.

AUTRICHE: Le féminisme autrichien subit une perte immense par le décès, à l'âge de 97 ans, de Marianne Hainisch, ancienne présidente du Conseil National des Femmes, la fondatrice et l'initiatrice universellement vénérée du mouvement féministe dans ce pays.

BELGIQUE: La proposition formulée par le comte Carton de Wiart que les femmes puissent être inscrites sur les listes électorales pour participer aux élections provinciales est repoussée, mais à une faible majorité. En revanche, lors des élections parlementaires, deux femmes (M^{mes} Isabelle Blume et Degeer) sont élues à la Chambre des députés, et trois femmes (M^{mes} Spaak, M^{les} Baers et Odile Marchal) entrent au Sénat par cooptation.

BRESIL: M^{lle} Berta Lutz, présidente de la Fédération pour le progrès féminin, est nommée députée, selon le système de la représentation proportionnelle, une vacance s'étant produite à la Chambre des députés.

DANEMARK: D'après le même système des « Vient ensuite », M^{me} Ing. Haisén, avocat à Copenhague, et membre du Comité de l'Alliance Internationale, entre à la Chambre Haute de ce pays.

ÉTATS-UNIS: Un timbre à l'effigie de Susan B. Anthony, la célèbre pionnière du mouvement suffragiste, est mis en circulation par l'administration des postes, à titre d'hommage au féminisme.

— Lors des élections de novembre, cinq femmes sont élues membres de la Chambre des Représentants, et une au Sénat.

ESPAGNE: Lors des élections d'avril 1936, six femmes sont élues députées aux Cortès.

— Le gouvernement de Valence nomme M^{me} Isabella de Palencia ambassadeur à Stockholm.

FRANCE: Le nouveau gouvernement présidé par M. Léon Blum confie trois portefeuilles de sous-secrétaire d'Etat à des femmes: celui de l'Education nationale (anciennement Instruction publique) à M^{me} C. L. Brunschvicg, celui de la Protection de l'Enfance à M^{me} Suzanne Lacorre, et celui des Recherches scientifiques à M^{me} Irène Joliot-Curie, qui ne l'accepte que par dévouement à la cause féministe, et y renonce peu de temps après pour se consacrer à ses études.

— Pour la X^e fois, la Chambre des Députés vote à l'unanimité moins une voix la reconnaissance des droits politiques aux femmes.

— Lors des élections sénatoriales, la propagande féministe empêche la réélection de M. Duplantier, sénateur de la Haute-Vienne, dont le rapport grossier et insultant pour les femmes avait suscité un scandale.

— La politique inaugurée au cours de l'année précédente de faire entrer des femmes comme conseillères adjointes aux voix consultative dans les Conseils municipaux continue à donner d'excellents résultats, et le nombre augmente des municipalités qui adoptent ce système.

— Lors des élections parlementaires du mois de mai, toutes les Associations féministes or-

ganisent des campagnes de propagande de très grande envergure, avec affiches, meetings, « scrutins blancs », etc.

— Une des pionnières de l'activité féministe M^{me} Marg. Durand, fondatrice et directrice du journal quotidien *La Fronde*, rédigé, composé et exécuté uniquement par des femmes, meurt à un âge très avancé.

— Le Sénat discute la loi Renoult modifiant la statut civil de la femme en France.

FINLANDE: Seize femmes sont élues au Parlement, en augmentation sur le chiffre précédent des femmes députées.

GRANDE-BRETAGNE: Pour la première fois dans l'histoire parlementaire britannique, c'est à une femme députée, Miss Horsbrough, qu'incombe l'honneur de répondre au discours du Trône.

INDES: Les femmes deviennent éligibles au Conseil d'Etat pour lequel elles possédaient déjà le droit de vote.

INTERNATIONAL: Le Conseil International des Femmes tient une Conférence aux Indes, et un Congrès à Dubrovnik, au cours duquel la baronne Boel (Belgique) est élue présidente en remplacement de Lady Aberdeen, qui refusait toute réélection.

— La Fédération internationale des Femmes dans les professions et les carrières libérales tient son Congrès à Paris, qui est honoré par la présence de deux femmes ministres d'Etat, M^{mes} Brunschvicg et Miss Perkins.

— La Fédération internationale des Femmes universitaires se réunit en Congrès à Varsovie. Dean Gildersleeve (Etats-Unis) est élue présidente en remplacement du professeur Westerdijk (Hollande).

ITALIE: Grazia Deledda, romancière, titulaire du prix Nobel de littérature, meurt à l'âge de 61 ans.

NORVÈGE: Une femme est élue membre du Storting.

— Le projet de loi rendant les femmes éligibles à toutes les fonctions de l'Etat y compris l'Eglise, l'armée et le corps diplomatique échoue de nouveau devant le Parlement, mais à une petite majorité.

SUÈDE: Dix femmes sont élues membres du Riksdag, dont M^{me} Hesselgren, présidente du Conseil national des femmes suédoises.

— M^{lle} I. Walin, membre du comité de l'Alliance Internationale, présidente de plusieurs Sociétés féministes, ancienne inspectrice de l'enseignement ménager, meurt à l'âge de 68 ans.

SOCIÉTÉ DES NATIONS: Dix-sept femmes représentant seize pays font partie des délégations nationales à l'Assemblée. Deux d'entre elles sont nommées vice-présidentes de Commissions, et une rapporteur.

— Quatorze femmes, représentant douze pays font partie des délégations nationales à la Conférence Internationale du Travail.

— A la demande de plusieurs gouvernements, il est décidé de faire figurer à l'ordre du jour de l'Assemblée de 1937 la question du statut politique et civil de la femme.

— De son côté le B. I. T. décide d'entreprendre une vaste enquête sur la situation économique de la femme qui travaille.

II. EN SUISSE.

BALE: L'Association pour le Suffrage célèbre le XX^e anniversaire de sa fondation.

— Toutes les Sociétés féminines réunies obtiennent la nomination d'une femme dans la Commission cantonale de contrôle des prix.

CONFÉDÉRATION: La motion Rittmeyer, portant atteinte au droit au travail de la femme fonctionnaire est repoussée aux Chambres fédérales, grâce à la vigilance et aux démarches des organisations féminines.

— Les démarches répétées des organisations féminines pour obtenir la nomination de femmes dans les Commissions fédérales de contrôle des prix, des programmes de Radio, etc. n'obtiennent que partiellement des résultats.

FRIBOURG: Le Grand Conseil vote une loi autorisant les paroisses protestantes de ce canton à introduire chez elles, si elles le désirent, le suffrage féminin ecclésiastique, l'éligibilité des femmes aux Conseils de paroisse, et l'adjonction d'une assistance officielle aux pasteurs. Le Synode de l'Eglise cantonale restreint la portée de cette loi en déclarant que les paroisses ne pourront l'appliquer que si elles sont saisies d'une pétition signée par le 10 % des femmes de la paroisse, qui sera soumise au vote des électeurs masculins de celle-ci.

GENÈVE: Lors des élections judiciaires, la seule femme candidate, M^{lle} Blanche Richard, juge assesseur de la Chambre pénale de l'enfance est élue en tête de liste, à une écrasante majorité.

— La candidature de M^{lle} Alice Arnold au poste de tuteur général échoue lors de la désignation du titulaire de ce poste par le Conseil d'Etat.

— Une initiative populaire est lancée par un groupe de citoyens, qui restreint de façon inquiétante le droit au travail des femmes fonctionnaires maries.

GLARIS: La Landsgemeinde de ce canton repousse à la presque unanimité une proposition tendant à reconnaître aux femmes le droit de vote en matière scolaire, ecclésiastique et d'assistance.

NEUCHÂTEL: M^{lle} Sophie Piccard est nommée professeur de géométrie analytique et de géométrie projective à l'Université de Neuchâtel, dont elle est le seul professeur féminin.

VAUD: La Municipalité de Lausanne adopte, malgré les pétitions et les requêtes des organisations féminines, un règlement qui porte une grave atteinte au droit au travail de la femme mariée, et dont l'application ne manque pas de se révéler pleine de difficultés.

— Le parti radical lausannois décide d'admettre des femmes comme membres, et deux femmes font partie de son Comité directeur, à titre de représentantes du groupe féminin de ce parti.

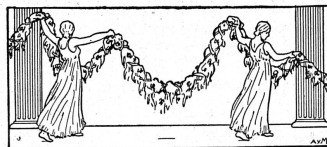
— Un projet de loi est déposé au Grand Conseil d'après lequel toute institutrice qui se marie devrait démissionner.

ZÜRICH: L'Ecole d'infirmières de Zurich créée à la suite du Congrès des Intérêts féminins de 1896, par la Société d'utilité publique des Femmes suisses, complètement reconstruite et agrandie, inaugure solennellement ses nouvelles installations ultra-modernes, pouvant recevoir 140 patientes.

moral. Car, si ce besoin de compensation peut pousser l'individu (femme ou homme) à s'élever dans un autre domaine (une jeune fille peu favorisée au point de vue extérieur, par exemple, cherchera en revanche à marquer sa supériorité au point de vue intellectuel ou altruiste), et tendra par conséquent à un but utile, il pourra aussi se manifester de façon négative en tendant à rabaisser le ou la partenaire. Les considérations de M^{lle} Meier à ce propos, sur la psychologie de la prostituée et de son compagnon, ont très vivement intéressé même ceux qui ne partageaient pas ses théories. Et l'habituel échange de vues qui, après toute conférence, est de tradition chez les suffragistes genevoises, a permis à plusieurs personnes dans le très nombreux auditoire de M^{lle} Meier de discuter avec elle divers points encores. C'est un bon début d'année pour l'activité suffragiste.

LAUSANNE. — Il y avait une telle affluence d'auditrices le 15 janvier, pour entendre M^{lle} A. Quinche, présidente de la Section de Lausanne du Suffrage féminin, parler de la défense aérienne passive, que les salons, les corridors du Lycée étaient archi-combles et que nombre de personnes ne purent entrer. Sans doute faudra-t-il répéter cette causerie ou les devoirs de la population civile en temps d'attaques aériennes ont été exposés avec clarté, bon sens et intelligence.

Il ne sert de rien, a dit M^{lle} Quinche, de remonter contre ces mesures défensives sous prétexte qu'elles sont attentatoires à la liberté individuelle, il ne sert de rien de s'insurger contre des procédés si barbares de réduire l'ennemi, il ne sert de rien de génir; il faut agir, se préparer, obéir aux ordres donnés, se tenir au courant, suivre les cours de soins à donner aux blessés et aux gazés; ne pas croire, parce qu'on se prépare à se défendre, que la guerre soit imminente; il faut, après cela, s'efforcer de lutter contre la guerre, contre la psychologie de guerre, et travailler de toutes ses forces à l'avènement de la paix.



A travers les Sociétés

Union des Femmes de Lausanne.

L'Union des Femmes de Lausanne a tenu, le 17 décembre, son assemblée générale annuelle sous la présidence de M^{lle} L. Comte, avocate, avec M^{me} DubouxFonjallaz comme secrétaire.

La crise, qui diminue les ressources de l'Union, augmente ses activités, notamment le travail du bureau d'adresses et du bureau de consultations juridiques gratuites. L'Union a continué, durant cet exercice, ses séances mensuelles avec causeries, et a organisé une conférence sur l'empire de défense nationale, donnée par M. J. Carrard; elle a souscrit deux parts de cent francs à cet emprunt. Elle a signé avec les Associations féminines lausannoises une lettre de protestation contre le règlement interdisant tout travail rétribué aux femmes d'employés communaux. Elle continue ses cours d'été et d'hiver (langues, soins aux malades, coupe, confection, mode) qui ont réuni, cette année, 238 élèves, réparties en quinze classes.

L'Assemblée a entendu les rapports de la caissière, M^{me} Graf, de l'économe, M^{me} Gubser, des dames receveuses (M^{me} Chamot), du Bulletin féminin (M^{me} Laurent), du bureau de consultations juridiques, présenté par M^{me} Vodor. Fondé il y a trente ans par M^{me} Girardet-Vielle et M^{lle} E. Serment, ce bureau, qui donne trois consultations hebdomadaires avec le concours de

M^{les} L. Comte, A. Quinche, J. Carrard, avocats, et de dévouées secrétaires, examine chaque année les mêmes cas et résout les mêmes difficultés, ou ne les résoud pas; il a donné cette année-ci 700 consultations, s'est occupé de 156 divorces, de 34 litiges entre propriétaires et locataires, de 27 questions de testaments, de 13 pensions non payées, 13 fois de mesures provisionnelles, de 13 abandons de famille, de 9 recherches en paternité, de 6 réinstallations dans la nationalité suisse, de 4 cas de calomnies, de 4 cas de lettres anonymes; les difficultés économiques multiplient les litiges; le chômage du mari détruit lentement et sûrement les foyers, et le Bureau ne peut que s'étonner de la légèreté avec laquelle on se marie, à tout âge.

Le bureau d'adresses, que dirige M^{me} Landry, reçoit un nombre considérable de demandes de travail et très peu d'offres; obligées d'économiser, pourvues d'appareils perfectionnés, les ménagères se passent d'aides; le nombre augmente chaque jour de femmes de ménage et de lessiveuses congédiées, et leur situation est terrible lorsqu'elles sont âgées.

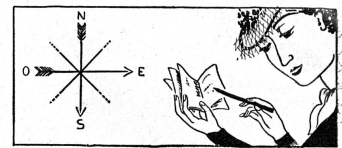
S. B.

Union des Travailleurs sociaux de Genève.

N. D. L. R. — Nous publierons désormais sous cette rubrique toutes les demandes que les membres de cette Société désirent porter à la connaissance de nos lecteurs, en espérant, puisqu'ils s'adressent ainsi à un cercle plus étendu, trouver plus facilement les renseignements, adresses, objets, etc., qui leur sont nécessaires pour leurs activités et œuvres sociales. Prière d'envoyer ces demandes à la rédaction du Mouvement, 17, rue Töpffer (téléphone 53.168), au plus tard le lundi précédant la parution de chaque numéro de notre journal, et en indiquant le nom, l'adresse, si possible le numéro de téléphone de celle qui la formule, et l'œuvre ou l'institution au bénéfice

de laquelle elle est faite. Nous espérons vivement que cette tentative de coopération, à laquelle notre journal est heureux de s'associer en lui ouvrant gratuitement ses colonnes, rendra des services à tous les membres de cette organisation.

M^{lle} Blanche Richard cherche pour le Foyer post-scolaire de Chouilly une baissière pour adultes, des verres de table et diverses pièces de vaisselle. S'adresser directement 35, Athénée, Genève (tél. 58.843).



Carnet de la Quinzaine

Dimanche 24 janvier:

BERNE: Groupement suisse « La femme et la démocratie », Casino, de 10 h. 15 à 17 h.: Journée commune des femmes suisses. (Voir plus haut.)

Lundi 25 janvier:

GENÈVE: Association féminine d'éducation nationale, Radio-Genève, 18 h. 15: Les ressources pharmaceutiques dans un ménage, causerie par T.S.F. par M^{lle} le Dr. R. Girod.

Jeuvi 28 janvier:

LAUSANNE: Comité du Mouvement Féministe, Foyer féminin, rue de Bourg, 20 h. 30: Réunion par invitations de travailleuses sociales. Présidence de M^{lle} Serment. Echange de vues sur la propagande.

Id. id. Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, Société romande de diffusion, 18 h.: Aux jeunes filles, pour leur bonheur et celui de leur famille, causerie par T.S.F. par M^{lle} Marie Wenger (Morges).

Id. id. Montreux: Ligue de Femmes abstinences et Groupe Suffragiste, Hôtel des Familles, 20 h. 30: La régie des alcools, conférence par M. Oedermaier.

Vendredi 29 janvier:

GENÈVE: Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, grande salle de l'Ecole d'études sociales pour femmes, 6, rue Ch.-Bonnet, 18 h. 15: Le problème de la prostitution (Œuvres et institutions de prévention et de rééducation, police féminine, etc.), par M^{lle} Gourd, présidente du Cartel.

Lundi 1^{er} février:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle publique et gratuite (Thé suffragiste): Notre pain quotidien, causerie par M. le Dr. V. de Senarclens.

Id. id. Association féminine d'éducation nationale, Radio-Genève, 18 h. 15: L'hygiène de la peau chez les enfants, causerie par T.S.F. par M^{lle} le Dr. Florin.

Mercredi 3 février:

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Réunion familière ouverte non seulement à tous les membres de l'Association, mais à toutes les personnes qui désirent passer une soirée en commun, avec leur ouvrage, en s'entretenant de questions actuelles intéressant les femmes.

Id. id. Neuchâtel: Union féministe pour le Suffrage, Restaurant sans alcool, 20 h. 15: Dans quelle mesure la femme mariée peut-elle disposer de ses biens? causerie par M^{me} J. Robert-Challand.

Jeuvi 4 février:

LAUSANNE: Commission d'éducation de l'Alliance nationale de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, Société romande de radio-diffusion, 18 h.: L'éducation familiale par la mère seule, causerie par T.S.F. par M^{me} George Claude, journaliste (Lausanne).

Vendredi 5 février:

GENÈVE: Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, grande salle de l'Ecole d'études sociales pour femmes, 6, rue Ch.-Bonnet: Le problème de la prostitution. L'éducation morale et sexuelle de la jeunesse, par M^{me} le Dr. Goly-Oltmann, professeur d'hygiène dans les établissements d'instruction secondaire.

Id. id. Lausanne: Groupe Suffragiste, 20 h. 30, Lycée-Club: Flora Tristan (1803-1844) féministe et femme de lettres, causerie par M^{me} C. Delhorbe-Jacottet.

Entretiens sur l'Éducation

Mensuel de 8 petites pages

« Aux Mères » 42^{me} année

Rédaction et Administration: 19, r. Töpffer, Genève

Abonnements. En Suisse: 1 fr. 50. — Compte de chèques postaux L. 542. Entretiens sur l'Éducation.

The International Suffrage News (JUS SUFFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde (Texte anglais et français)

Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes

Prix de l'abonnement annuel: 6 sh.

4.50 fr. suisses

190, Vauxhall Bridge Road, Londres, S. W. 1.

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER